

Ville de Landivisiau - Séance du 8 novembre 2018 - n° 2018/405

ATTRIBUTION D'UN PRÊT D'HONNEUR

VU la délibération en date du 11 décembre 2009 décidant l'attribution de prêts d'honneur aux étudiants et fixant les critères d'attribution,

VU la demande de prêt d'honneur reçue en mairie,

CONSIDERANT que ce dossier répond aux critères fixés par délibération en date du 11 décembre 2009,

VU l'avis favorable de la commission « Administration Générale - Personnel - Sécurité / Quartier - Environnement - Communication - Jumelages » en date du 23 octobre 2018,

Ayant entendu son rapporteur, Madame Laurence CLAISSE, Maire,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

DECIDE d'accorder :

- un prêt de 1 500 €, à Pierre QUEGUINER, né le 30 septembre 1997 à Brest, et domicilié 16, rue de Kernéguez à LANDIVISIAU,

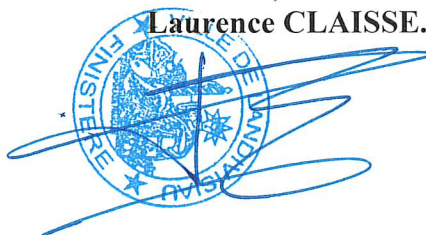
DIT que la dépense sera imputée sur les crédits prévus au budget.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	29
POUR	29
CONTRE	0

Fait à Landivisiau, le 8 novembre 2018

Le Maire,
Laurence CLAISSE.



Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Préfecture, le... 13 NOV. 2018
Et de la publication, le... 13 NOV. 2018
Fait à Landivisiau, le... 13 NOV. 2018
Le Directeur Général des Services,
Pascal NANTEL